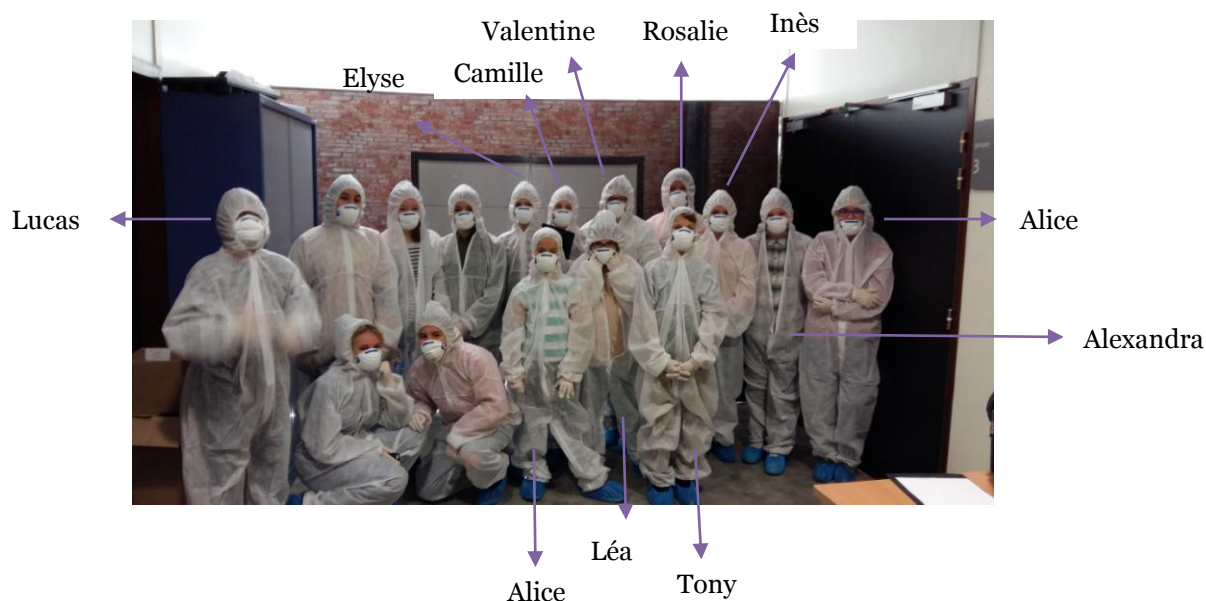


Présentation des Experts



Nous n'avons mis les noms que des Experts qui ont résolu toute l'affaire. Un petit nouveau nous a rejoints en cours de route : Hugo.

Présentation de la victime

Nom : GHESTEM

Prénom : Nelly

Âge : 14 ans

Classe : 3^{ème} E

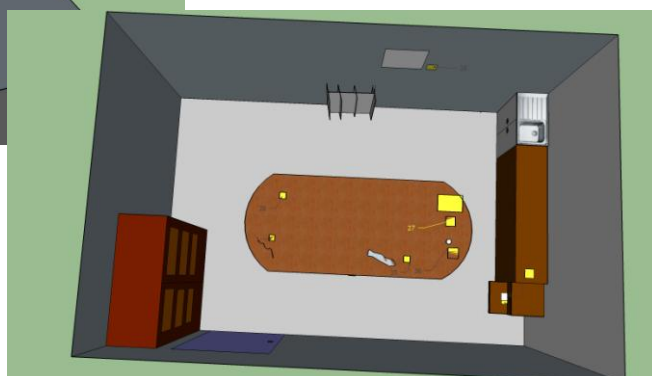
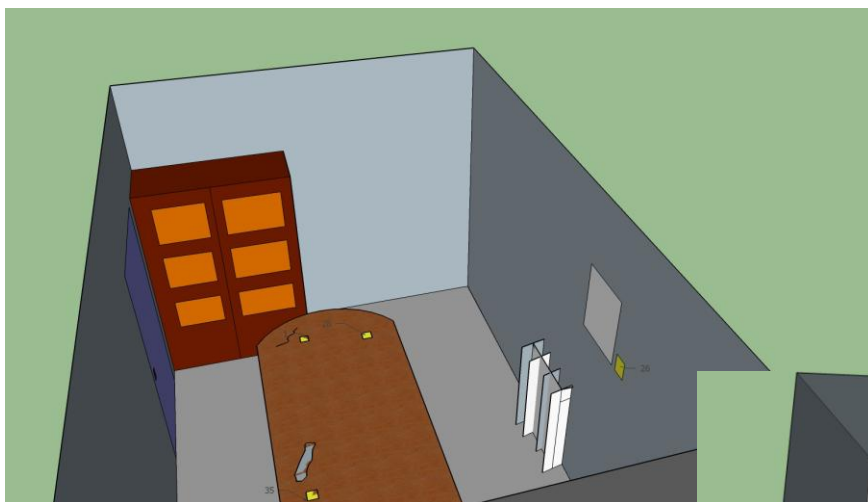
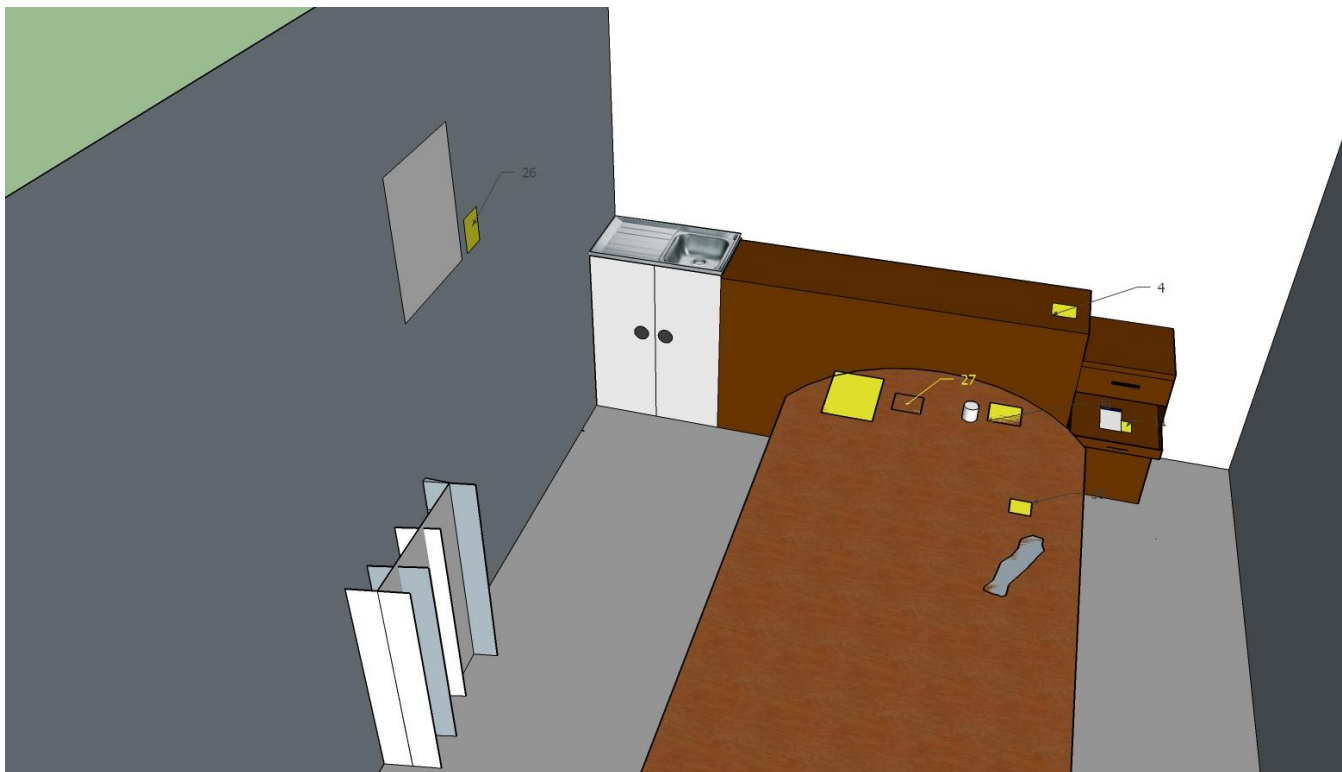


Description physique : cheveux blonds, bouclés et mi-longs, de taille moyenne. Teint plutôt pâle. A des lunettes bleues.

Activités au collège, rôle(s) : Nelly fait partie du club Presse en tant que rédactrice en chef.

Alice DAEL, Léa BECAMEL et Alice FOYART.

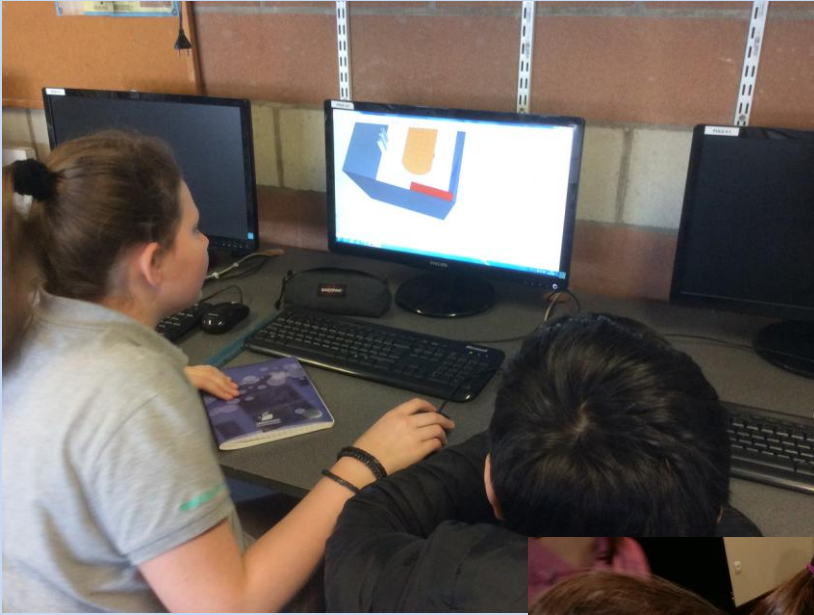
Notre scène de crime : le bureau de Nelly

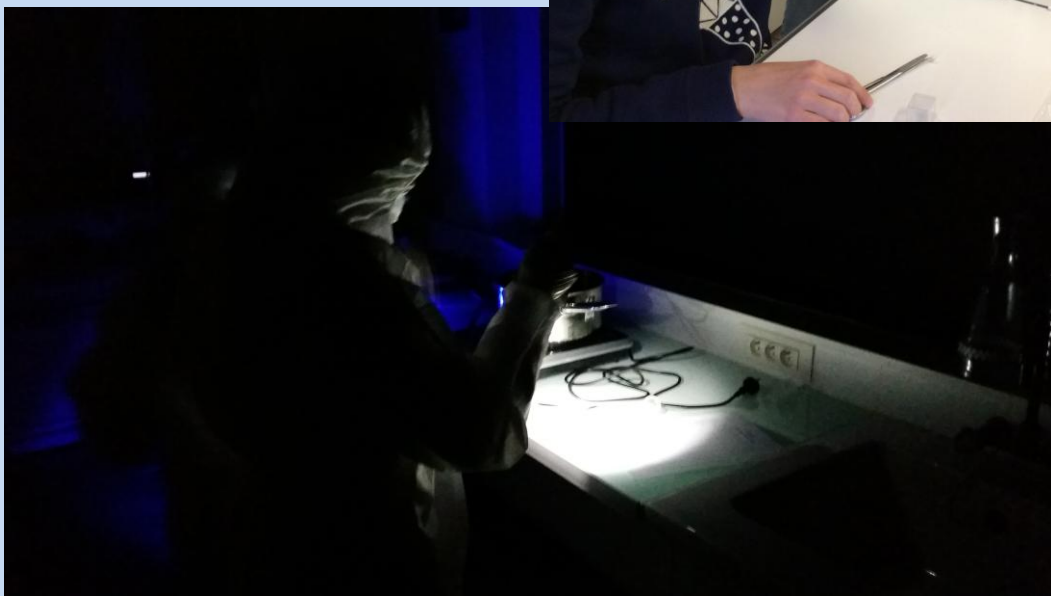


Alexandra a travaillé à partir de nos photos de la scène de crime, et à l'aide du logiciel Sketch'up.

Alexandra HUYGHE.

Les Experts en action ...





Comment relever et identifier une empreinte ?



Relever

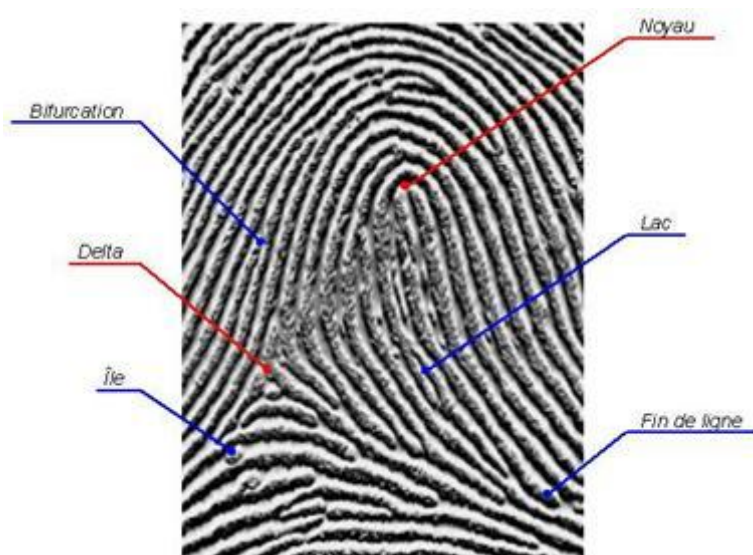
Il faut utiliser une poudre noire qui se colle au gras des empreintes : il ne suffit plus que de la décoller avec un morceau de scotch.

Identifier

Il faut trouver 12 minuties en commun sur les deux empreintes pour prouver qu'elles correspondent. On peut le faire à l'œil nu, ou avec un logiciel spécialisé.

Mais qu'est-ce qu'une minutie ?

Une minutie est une imperfection de l'empreinte : il en existe beaucoup comme le delta. Chaque être humain a des empreintes uniques, même les jumeaux possèdent des empreintes différentes.



Hugo CORNE et Tony COQUET.

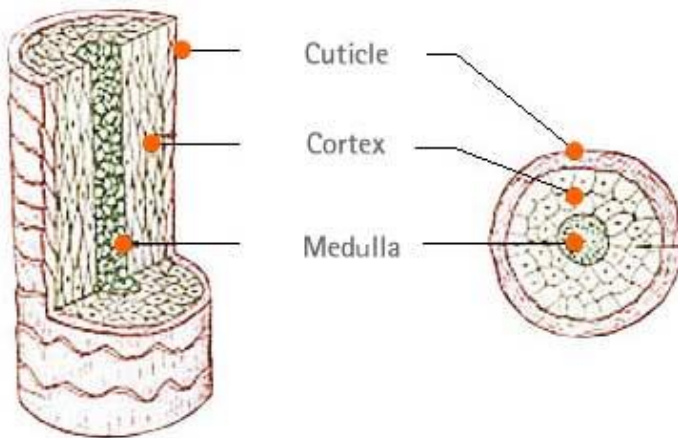
Comment reconnaître un cheveu d'un poil au microscope ?

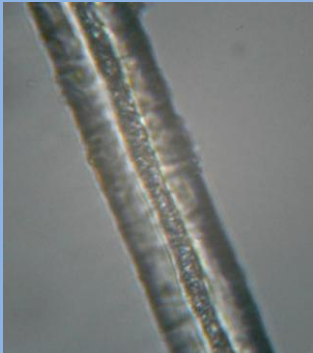

Sur la scène de crime nous avons trouvé un cheveu long châtain clair. Nelly, la victime, est blonde aux cheveux bouclés. Le cheveu découvert est sans doute celui du coupable.

A qui peut-il bien appartenir ?

Tout d'abord, il nous a fallu déterminer s'il s'agit d'un cheveu ou d'un poil.

Pour savoir si c'est un cheveu ou un poil, il faut l'observer au microscope : s'il y a un medulla (trait noir au milieu), c'est un cheveu.



Cheveu	Poil
	

Notre échantillon s'est avéré être un cheveu.

Nous sommes sûrs que notre suspect a les cheveux longs, et châtain clair.

Hugo CORNE.

Conclusion de l'enquête

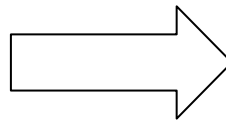
Notre coupable est la meilleure amie de la victime.

Jehanne, 3°B, a empoisonné Nelly au moyen d'une cartouche d'encre verte retrouvée dans le verre de café du bureau de la rédactrice.

Si elle a fait cela, c'est parce qu'elle était jalouse. En effet, Nelly devançait Jehanne d'une voix pour devenir rédactrice en chef du journal du collège.

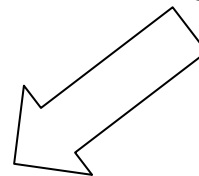
Les preuves de la culpabilité de Jehanne étaient irréfutables : un cheveu, qui, nous l'avons vérifié, lui appartenait ; ses empreintes digitales, retrouvées sur un verre sur le bureau de Nelly ; des enjambées qui l'ont trahie à cause d'un paquet de farine ; des traces de pas, qui nous ont indiqué la marque des chaussures du coupable.

Il ne nous restait plus qu'à aller cueillir ses aveux. Notre équipe d'Experts a préparé un interrogatoire afin de la faire plier.



Nous leur expliquons les preuves que nous avons trouvées de la culpabilité de Jehanne.

Nelly ne nous croit pas et part en courant.



Jehanne finit par avouer :
les masques tombent ...

Lucas BOGAERT.

Profil de notre coupable



NOM : Delhomelle

Prénom : Jehanne

Age : 15 ans

Classe : 3^{ème}

Informations utiles :

S'est disputée en octobre avec Nelly (la victime) ; Porte des Doc Martens ; Cheveux longs ondulés et bruns.

Alexandra HUYGHE.

Petit mot de fin